

Bonnes fêtes

L'ECHO DE ROUCY

Journal d'informations de la commune
N° 32 / DÉCEMBRE 2022



L'Edito
de Madame le Maire

CONSEIL NATIONAL
Village Fleuri



DÉS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

SOMMAIRE

Pages 2 et 3

Les infos du conseil

Réunions du Conseil. État Civil.
Cérémonies du 14 juillet et du 11 novembre.
Devoir de mémoire envers nos amis corses.
Horaires des permanences de la mairie,
de l'agence postale et de la bibliothèque,

Pages 4 et 5

Les travaux

Des ralentisseurs au niveau de l'école.
L'église : les travaux continuent.
L'ancienne école à l'abri des intempéries.
Un coup de jeune à l'école des Ponceaux.
Améliorer la gestion de l'espace au cimetière.

Pages 6, 7, 8,9 et 10

C'est arrivé à Roucy

Festivités du mercredi 13 juillet.
Deux rencontres pour les amateurs de boules.
Le repas des seniors. Le marché aux fleurs
d'automne. La fête de la bière. Soirée Beaujolais.
Halloween !

Pages 11 et 12

Jeux. Yoga. Téléthon

Directrice de la publication :

Evelyne BERNARD

Collaborateurs :

Jean-Michel BERTHE, Claudine CHARLES,
Annie POIREL

DIFFUSION GRATUITE

Bonjour à tous,

Je vous laisse découvrir notre nouveau journal communal où vous pourrez revoir ou prendre connaissance des travaux et événements qui ont eu lieu dans notre commune et les décisions prises par le Conseil Municipal sur le deuxième semestre.

L'année 2023 sera, pour notre commune, l'année du recensement de la population. La campagne commencera le 20 Janvier pour se terminer le 19 Février 2023. Delphine Dupuit, agent recenseur, sera chargée de cette opération mais vous pourrez également vous recenser par internet. Des documents d'information seront déposés dans votre boîte aux lettres début janvier.

Les fêtes de fin d'année approchent et je souhaite à chacun d'entre vous qu'elles apportent des moments privilégiés remplis de joie à partager en famille et entre amis.

Cette année, nous avons décidé de réduire les illuminations dans la commune en regard des recommandations gouvernementales qui ont été faites à tous de réduire au maximum les consommations énergétiques afin d'éviter les risques de délestages au sein des habitations et réduire les dépenses d'énergie.

Un grand merci aux bénévoles qui ont participé à la préparation et à l'installation des décorations de Noël de notre village.

J'aurai, quant à moi, le plaisir de vous inviter et vous recevoir pour la première fois depuis le début de mon mandat de maire dans notre salle des fêtes afin de célébrer ensemble la nouvelle année lors de la cérémonie des vœux le vendredi 13 janvier 2023.

Je reste, avec mon équipe et le personnel communal, toujours à votre écoute et à votre service.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Evelyne BERNARD

Les infos du Conseil

Réunion du 20 juin 2022

- A compter du 1^{er} juillet 2022, pour toutes les collectivités, la publicité des actes et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel est assurée sous forme électronique sur leur site internet. Les communes de moins de 3500 habitants bénéficient d'une dérogation. Afin de faciliter l'accès à l'information de l'ensemble des administrés de la commune, le Conseil municipal décide de conserver la publicité par affichage sur les panneaux disposés dans la commune.
- Madame le Maire informe qu'elle a réalisé le rapport annuel imposé par le Code Général des Collectivités Territoriales sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif. Après présentation, le Conseil Municipal adopte ce rapport et décide de le mettre en ligne et de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.
- Le Conseil Municipal décide de facturer certains petits travaux d'entraide de l'employé communal demandés par les habitants selon les tarifs de la Chambre d'Agriculture de l'Aisne sur la base de 37 € de l'heure.

- Sur la demande de la Direction du Développement social du logement et de l'insertion, le Conseil a décidé le versement d'une participation de 0,45 € par habitant au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).

Réunion du 5 septembre 2022

- Suite aux deux procès-verbaux de constatations d'abandon des sépultures dans le cimetière communal, le Conseil autorise Madame le Maire à reprendre et à inscrire au patrimoine communal les 33 sépultures abandonnées.
- Un prêt d'un montant de 40 000 € est consenti par le Crédit Agricole afin de régler les travaux des 2 plateaux surélevés ainsi que le remplacement des gouttières de l'ancienne école et les descentes d'eaux pluviales de l'église au taux de 2,40 %.

- Le Conseil décide le versement pour 2022 des subventions suivantes : ADMR = 800 €, TELETHON = 200 € et FOYER COOPERATIF DU COLLEGE DE CORBENY = 800 €

- Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à faire appel à l'ADICA concernant la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie Rue du Moulin Arson et à demander les subventions auprès du Département.

- Suite au diagnostic réalisé sur le réseau assainissement, des travaux importants devront être réalisés. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à demander une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

- Madame le Maire relance régulièrement l'USEDA pour le démarrage des travaux d'enfouissement et de renforcement de réseau mais est toujours en attente de la date de début des travaux. Les travaux de voirie Rue Monsieur ne pourront démarrer qu'après que les tranchées soient faites pour l'enfouissement des réseaux de cette rue.

Réunion du 28 novembre 2022

- Depuis de nombreuses années, les riverains du Chemin des Ponceaux utilisent la parcelle qui se trouve derrière leur propriété sans qu'aucun document n'ait été rédigé afin de codifier les rapports entre la commune et les occupants. Une convention sera signée entre les parties afin de fixer les conditions d'occupation.

- La Communauté de Communes de la Champagne a proposé à la commune d'adhérer au réseau des bibliothèques de la Champagne Picarde afin d'organiser un service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'information et à la recherche documentaire... Evelyne BERNARD. Hélène GILLIER, Michael VOTTE, directeur de l'école de Roucy et Delphine DUPUIT ont visité deux bibliothèques faisant partie de ce Réseau. L'accès à la bibliothèque est un service gratuit et ouvert à tous. Après étude du règlement de fonctionnement et de la convention, le Conseil Municipal accepte d'adhérer à ce réseau et autorise Madame le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes de la Champagne Picarde.

- La loi de finances 2022 rend obligatoire le partage des taxes d'aménagement entre la commune et la Communauté de Communes. La Communauté de Communes de la Champagne Picarde n'ayant pas les compétences liées à l'urbanisation (assainissement, voirie, eau potable...), il est donc décidé par le Conseil Municipal de reverser 0% de la part communale à la Communauté de Communes.

- Delphine DUPUIT sera chargée de réaliser le recensement de la population en 2023. Cette enquête se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Élias VINCELET

né le 26 septembre 2022

2 chemin des Coutures

Élya BOUCHÉ

née le 28 novembre 2022

7 place de l'Église

Nos félicitations aux heureux parents

Mariages

Sonia THÉRON et Teddy NOIZET

6 septembre 2022

13 bis route du Comte

Isabelle BARBA et Jacky ANCEAUX

25 novembre 2022

2 rue du Vieux Marchez

Tous nos vœux de bonheur

aux nouveaux mariés

Décès

Renée BALIN

décédée le 24 juin 2022

22rue du Pavé

Jacqueline GILLES

décédée le 30 juillet 2022

2 rue du Moulin à Vent

Denise BERNARD

décédée le 27 août 2022

40 rue du Pavé

Bernadette OLIVIER

décédée le 23 septembre 2022

1 rue du Château

Janine AVRIL

décédée le 5 novembre 2022

4 rue du Moulin à Vent

Nos sincères condoléances aux familles

Cérémonie du 14 juillet



La loi faisant du 14 juillet une journée de Fête Nationale annuelle a été promulguée le 6 juillet 1880.

Si le 14 juillet est généralement associé à la prise de la Bastille en 1789, en réalité nous commémorons aussi ce jour-là la fête de la Fédération du 14 juillet 1790.

Après les festivités de la veille, les habitants du village se sont rassemblés à la Mairie pour rejoindre le Monument aux Morts où a été déposée la traditionnelle gerbe, portée par Naëlle, une élève entrant en sixième cette année et qui a reçu

un bon-cadeau offert par la Mairie pour la circonstance. Un sympathique vin d'honneur fut ensuite offert par la Municipalité et à partir de 16 h, la Place a été le territoire de jeux des enfants, tandis que les adultes ont pu profiter de la buvette tenue par l'Association « Roucy en Fête ».



Un devoir de mémoire envers nos amis corses

Cérémonie exceptionnelle le dimanche 23 octobre au monument aux morts. Madame le Maire accueillait une délégation corse représentant l'amicale des 173^{ème} et 373^{ème} R.I. pour inaugurer une plaque rappelant le souvenir des combats de la 173^{ème} demi-brigade alpine venue de Corse, aux ordres du Lieutenant Colonel VINOT.

C'est en effet ici, à Roucy, que le 9 juin 1940 le 3^{ème} Bataillon du Capitaine BOUE a contenu héroïquement l'adversaire ne se repliant que sur ordre. Chargée de l'organisation de la défense d'une position sur l'Aisne, la 173^{ème} demi-brigade alpine a travaillé sans repos et sans arrêt sous le feu ennemi du 17 mai au 8 juin 1940. Attaquée le 9 juin par des forces très supérieures et puissamment appuyées, elle a tenu sur place avec une héroïque ténacité, en infligeant à l'ennemi de grosses pertes.

La 173^{ème} DBA gagnera une citation à l'ordre de l'Armée mais comptera 272 hommes tués au combat en juin 1940.

Une gerbe a été déposée au monument aux morts en leur mémoire. La cérémonie s'est poursuivie à Concevreux où Evan, un jeune garçon du village, entonnait La Marseillaise avec beaucoup de conviction et de talent, n'oubliant aucun des couplets qu'il connaissait par cœur.



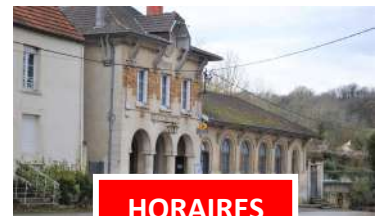
Cérémonie du 11 novembre

L'hommage aux victimes de la guerre 14-18 a rassemblé de nombreux habitants malgré un temps un peu frisquet. Après l'appel aux morts et l'allocution de Madame le Maire, les enfants de l'école primaire des Ponceaux, accompagnés de Carine Camus et Caroline Muller, enseignantes, ont entonné, avec brio, la Marseillaise sous la conduite de Michaël



VOTTE, leur Directeur.

Après la cérémonie, Madame le Maire convia tout le monde à partager le pot de l'amitié à la Mairie.



HORAIRES

MAIRIE et AGENCE POSTALE

La mairie et l'agence postale sont ouvertes

du **LUNDI** au **VENDREDI**
de **9H** à **12H**
Tél. **03 23 20 78 09**

La permanence du Maire est tenue
le **samedi de 10H à 12H** ou sur **rendez-vous**

En cas d'urgence, vous pouvez contacter
Madame le Maire au **06 40 50 26 08**

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est ouverte
le **1er samedi** de chaque mois de **10H à 12h**
Elle est ouverte à tous et entièrement gratuite

Les travaux

Des ralentisseurs au niveau de l'école

La sécurisation de la traversée de Roucy devenait une préoccupation urgente pour le Conseil Municipal, le village étant desservi de part en part par la route départementale CD19, de plus en plus fréquentée et empruntée à grande vitesse.



Après un comptage effectué du 15 au 21 mars 2019 par les services départementaux, il s'avère qu'un nombre important de véhicules traverse la commune chaque jour, soit pour une semaine : **5913 véhicules légers, 468 poids lourds, un total de 6381 véhicules**, à une vitesse moyenne de 43 km/h, bien supérieure à la vitesse requise. Par ailleurs, le taux d'infractions relevé par la police s'élève à 29,90 %.

Le dossier déposé par la Mairie a donc été accepté, ainsi que la demande de subvention à hauteur de 18 932 € et la maîtrise d'œuvre confiée à l'**ADICA***

**Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne.*

C'est ainsi que, depuis le 1er septembre, ont été mis en place, à hauteur de l'école, deux plateaux surélevés et des panneaux de signalisation que vous devez de respecter.

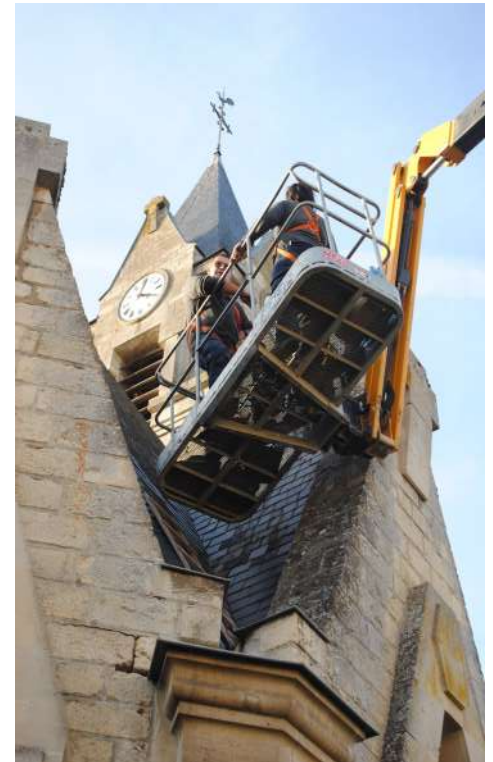
Il en va de la sécurité de tous !



Église : les travaux continuent...

Les travaux d'entretien de l'église étant à la charge de la commune, il avait été décidé par le Conseil Municipal que cet édifice fasse l'objet de réparations importantes. Ainsi les travaux ont commencé fin 2010 avec la réfection du clocher. Ensuite, de début 2015 jusque fin 2018 : la remise en état des chéneaux de la toiture. Courant 2017 jusqu'en janvier 2022 : rénovation de l'intérieur de l'église par le Chantier d'Insertion de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde.

Actuellement, c'est une impressionnante nacelle qui a été installée au niveau de l'abside de l'église pour permettre d'indispensables travaux d'étanchéité extérieure dans les arêtes en zinc de la toiture. Ce chantier, réalisé par James Viquiert, résoudra tous les problèmes d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'église.



L'ancienne école à l'abri des intempéries



Transformée en bibliothèque, la grande salle de l'ancienne école, attenante à la mairie, avait bien besoin de soins. Pour un budget de 14 665,22 €, les travaux ont été engagés et exécutés récemment. A savoir : le démoussage de la toiture et le remplacement des gouttières et des descentes d'eau pluviales.

Un coup de jeune à l'école des Ponceaux !

Ouverte en 2000, l'école des Ponceaux méritait bien un petit coup de pinceau à l'intérieur du bâtiment ! C'est en priorité la salle d'entrée de la Primaire et les couloirs qui ont bénéficié de la rénovation exécutée par Hubert, en contrat d'apprentissage à la commune depuis avril 2022.

Ce contrat permet à très peu de frais d'apporter une aide à l'entretien de la commune grâce à une prise en charge de 80% du salaire chargé et de 228 h maxi de tutorat. De plus, a été accordé le remboursement de la formation horticole suivie par l'employé au CFA de Laon pour

le nettoyage des espaces verts et les massifs fleuris, ce qui sera une aide précieuse aux Iris de Roucy.



Améliorer la gestion de l'espace au cimetière

Comme de nombreuses communes, Roucy se trouve confronté à un problème délicat : récupérer l'espace nécessaire pour accorder de nouvelles concessions au cimetière, sans avoir à l'agrandir ou le déplacer. Une procédure administrative a été mise en place pour permettre à la mairie de reprendre les concessions perpétuelles ou sans titre, en état d'abandon.

Au cimetière de Roucy, beaucoup de tombes ne sont pas entretenues, voire carrément abandonnées depuis des décennies. La nature a repris ses droits, le lierre, la mousse et les mauvaises herbes ont envahi les lieux offrant un triste spectacle à qui voudrait se recueillir.



Certains monuments ne sont plus que des tas de pierres ne permettant aucune identification. D'autres sont en très mauvais état, avec des stèles menaçant de s'effondrer, ce qui constitue un risque pour les visiteurs.

La procédure de reprise engagée va permettre de redonner la décence requise à ce lieu de recueillement si sensible aux yeux des administrés. Mais le travail est énorme et le coût conséquent. C'est pourquoi, il a été décidé de procéder en deux tranches, de chaque côté de l'allée centrale. Sur la gauche, 36 sépultures réputées abandonnées ont été recensées et signalées par un panneau ayant pour but d'informer le plus largement possible les concessionnaires, tout comme la note affichée aux portes du cimetière et de la mairie.



Les critères de reprise :

Cette démarche est faite dans le respect le plus strict de la légalité. Selon la législation, la commune peut reprendre une sépulture centenaire ou perpétuelle :

- ◆ ayant plus de 10 ans d'existence
- ◆ dans laquelle aucune inhumation n'a eu lieu depuis moins de 10 ans
- ◆ qui présente un abandon constaté 2 fois, à 1 an d'intervalle.

Les familles disposent donc d'un délai de 1 an à partir du premier constat pour réaliser la remise en état. Elles peuvent également abandonner leurs droits sur la sépulture en remplissant une déclaration de désistement. A l'issue de ce délai, si aucune amélioration n'est constatée, ces emplacements redeviennent propriété de la commune.

Toute personne qui souhaite acquérir une concession doit s'adresser à la mairie.

SOLUTION DES JEUX DE LA PAGE 11

RÉBUS : « Fais de ta vie un rêve, de ton rêve une réalité ».

Des lunettes.

ÉNIGMES : 1/ Oiseau 2/ Le miroir 3/ Il y a vingt « 9 » 4/ La lettre « M » 5/ Étaler - Fut.

VERTICALE : A. Sacristes - B. Cirer - Arno - C. Ane - Relais - D. Repaire - E. Entendre - F. As - Té - Tuer - G. Tari - H. Il - Gâté - CA - I. Numération - J.

HORIZONTALE : 1. Scarlatine - 2. Aîné - Salut - 3. Crêpe - Ma - 4. Ré - Antigel - 5. Irrité - Are - Ere - Star - 7. Talent - Et - 8. Ira - Duc - If - 9. Enivré - Cou - 10. SOS - Errant.

MOTS CROISÉS :

C'est arrivé à Roucy...

Mercredi 13 juillet...

Beaucoup de monde sur la place de la Mairie à Roucy pour fêter ce 13 juillet. Une centaine de participants, alléchés par le programme proposé ce mercredi soir par l'Association « Roucy en Fête », se sont retrouvés pour un apéritif géant avant de s'asseoir sous les élégantes toiles de tentes blanches installées pour le délicieux repas champêtre préparé par Jérôme Schlechter (Zen traiteur).



A 23h30 :
Retraite aux flambeaux. Tous les convives ont pris la route qui mène au terrain de foot, situé au bas du village, où les attendait un magnifique feu d'artifice, tiré à minuit pile, dans les règles de l'art et le respect de la sécurité.



Délicieux méchoui préparé par Jérôme et servi par les sympathiques garçons bénévoles de « Roucy en fête ».



**Le 26 juin
et le 11 septembre,**
organisées par



**Deux rencontres
réussies
pour les amateurs
de boules.**

22 équipes le 26 juin
et 28 équipes le 11 septembre...
Les traditionnels concours de boules à Roucy sont devenus des événements incontournables !

Soutenus par les familles et les amis venus nombreux les encourager, les participants inscrits à la compétition par équipe de deux joueurs ont investi le terrain de foot et ses alentours, bien décidés à donner le meilleur d'eux-mêmes en 3 parties, sachant que l'équipe gagnante sera celle qui marquera le plus de points et le plus grand nombre de parties gagnées.

Chaque participant est reparti avec un lot.





Waouh !!!



Alors, la nôtre
ou la leur...



Sils s'imaginent que je vais aller
ramasser leurs... baballes!



Oh !.. Elle m'a échappé...



Allez... Carreau !..



Commentaires entre deux manches...



Voulez-vous danser ?..



La terre paraît de plus en plus basse...



Il (ou elle) préfère les boules au champagne !



Pendant ce temps là... y'en a qui bossent !



Graine de champion ?..



En apesanteur...

C'est arrivé à Roucy...

Samedi 8 octobre : Le repas des seniors

C'était une belle journée d'automne éclairée du soleil pâle d'un été qui s'éteint.

Invités par la Municipalité et les membres de la Commission d'Action Sociale de Roucy, une cinquantaine de convives se sont rendus au restaurant "La Joncquière" à Jonchery pour un repas d'exception préparé par l'équipe du C.A.T. (association d'adultes en situation de handicap qui y reçoivent une formation professionnelle très gratifiante, leur permettant une réelle autonomie dans leur vie quotidienne).

C'est dans un cadre de verdure idyllique, où se dresse le château-restaurant que nos invités se sont retrouvés entre villageois, pour échanger leurs souvenirs, les dernières nouvelles, les projets de chacun, leurs chagrins et leurs joies et apprécier une gastronomie et un service irréprochables.



Cette année, c'est lui, l'aîné : Michel Avril, 92 ans. Il est félicité par Madame le Maire qui le connaît depuis toujours.



Météo estivale pour le marché aux chrysanthèmes et fleurs d'automne

Organisé par **Les Iris de Roucy**, place de la mairie le samedi 22 octobre de 9h à 17 h, le traditionnel marché aux fleurs d'automne a bénéficié cette année d'un temps exceptionnel. Tant mieux pour les magnifiques fleurs installées sur la place de la mairie qui n'avaient pas à redouter un gel fatal comme ce fut le cas trop souvent. Les incontournables chrysanthèmes ont pu être installés sans risque avant la date du 1^{er} novembre et fleurir vaillamment les tombes de nos chers disparus.

Chrysanthèmes à grosses fleurs ou pomponettes, ils animaient la place dans une incroyable palette de couleurs : rouge, jaune, orange rose, pourpre ou blanc, attirant tous les regards. Les nombreux visiteurs n'ont eu que l'embarras du choix.

Pas de vente de sapins de Noël cette année : les prix proposés par les fournisseurs ayant paru prohibitifs à l'Association.





Énorme succès pour la fête de la bière !

C'est un évènement sans précédent ! Plus de 120 personnes dont beaucoup d'habitants du village, se sont précipités à la Salle des Fêtes et sur la place de la mairie pour participer à la soirée organisée par « Roucy en Fête » par cette belle nuit du 29 octobre à la température clémente. Il faut dire que tout avait été orchestré pour que l'ambiance soit joyeuse et ludique.

Restauration sur place : sandwiches américains, assiettes frites- saucisses, etc. On pouvait déguster 6 sortes de bières à la pression : blanche, ambrée, rouge (Cherry baby), blonde (produite dans l'Aisne), et pour les amateurs de sensations fortes, une triple, plus alcoolisée.

Pour divertir les jeunes et les moins jeunes, plusieurs jeux avaient été installés. Ils ont pu ainsi se défier au 421 et découvrir le jeu de la Potence qui demande beaucoup de dextérité. Mais comme d'habitude, c'est le jeu de fléchettes qui a remporté le plus de succès.



Une belle soirée conviviale dont tous se souviendront !



Samedi 19 novembre, tradition oblige, c'était la Fête du Beaujolais nouveau !

... Une cuvée particulièrement gourmande !

Certains lui ont trouvé des notes de fruits frais, d'autres des tanins fins et concentrés... tous s'accordant à dire que cette sympathique tradi-



tion met des étoiles dans le cœur et les yeux !

Les convives, venus nombreux, avaient fait preuve d'imagination pour certains, en arborant des tenues champêtres du plus bel effet !

Ils se sont régalés devant un magnifique buffet de charcuteries et fromages préparé par l'équipe de « Roucy en fête », et les plus vaillants ont attendu la soupe à l'oignon servie tard dans la nuit.



C'EST ARRIVÉ À ROUCY...

HALLOWEEN !

Fantômes, sorcières, petits monstres, masques effrayants, animaux fantastiques... à la nuit tombée, une nuée d'enfants déguisés (le plus lugubre possible) ont parcouru les rues en espérant faire peur aux habitants en sonnant à leurs portes et menaçant sans rire : « un sort ou un bonbon ! »

Cette tradition qui a 2500 ans vient de l'ancienne fête celtique de Samain, fin octobre, pendant laquelle on célébrait le retour de la saison froide. Les celtes pensaient qu'au cours de cette nuit, les frontières entre le monde des morts et celui des vivants étaient ouvertes et ils revêtaient des costumes effrayants pour éloigner les mauvais esprits.

Aujourd'hui, les enfants, qui adorent se faire peur, célèbrent Halloween tous les 31 octobre, veille de la Toussaint. Les habitants qui jouent le jeu placent aux portes ou aux fenêtres des citrouilles grimaçantes, creusées de l'intérieur pour pouvoir y placer une bougie. L'effet est garanti ! Après le tour du village, tous les enfants : Romane, Gabin, Timéo, Morgane, Thomas, Élise, Jade... et les autres se sont retrouvés à la Salle des Fêtes pour se régaler de crêpes et de boissons offertes par « Roucy en fête » et faire admirer leurs magnifiques costumes.

**LUNDI
31 OCTOBRE**



La super lune du 11 août : un spectacle unique !



Les amoureux des phénomènes célestes n'ont pas pu la manquer, tant elle brillait dans la nuit sans nuage !

Ce phénomène est défini par la Nasa comme le moment où le satellite terrestre, de par son orbite de forme ovale, se rapproche au plus près de la Terre, à 3h36 précisément.

A ce moment-là, la Lune a paru plus grosse (+ 17 % environ) et plus lumineuse (+ 30 %) que d'habitude.

Cette super lune était la quatrième et dernière de l'année 2022, après celles des mois de mai, juin et juillet. La prochaine est prévue le 1^{er} août 2023.

JEUX !

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2					■					
3						■		■		
4			■							
5						■				
6		■				■				
7							■			■
8				■				■		
9							■			
10				■						

HORIZONTALE :

1. Maladie infectieuse.
2. Grand frère - A une armée pacifique.
3. Elle se retourne en cuisine - A moi.
4. Vieux disque - Avec lui, ça ne prend pas.
5. En boule - Un carré.
6. Fut tertiaire - Femme des plateaux.
7. Un don - A suivre.
8. Aller demain - Oiseau noble! - Ile de France.
9. En pleine euphorie - Nous tient tête.
10. Appel du large - Comme un chien perdu.

VERTICALE : **A.** Où trouver les bedeaux ? - **B.** Nourrir la vachette - Fleuve Toscan - **C.** Bardot en sabots - **C'**est une épreuve - **D.** Nid de brigands - **E.** Saisir sans les mains - **F.** Un cœur - La tellure - Procéder par élimination - **G.** Qui a son lit vide - **H.** Tout près d'elle - Couvert de cadeaux - Chiffres d'affaires - **I.** Action de dénombrer - **J.** Exposer pour vendre - Tronc d'arbre.

Énigmes :

- 1/ Quel mot de 6 lettres comporte 5 voyelles différentes ?
- 2/ Il nous voit vieillir sans jamais rien nous dire. Qui est-il ?

- 3/ Combien de « 9 » y-a-t-il entre 1 et 100 ?
- 4/ Qu'est-ce qui apparaît une fois en une minute, deux fois en un moment mais jamais en cent ans ?
- 5/ Qui a 2 branches et pas de feuilles ?

Rébus :



Retrouvez une citation d'Antoine de Saint-Exupéry

YOGA A ROUCY

Depuis plusieurs années au sein de la salle des fêtes se tient un cours de yoga qui permet aux habitants de s'accorder un temps de mieux-être. Cette discipline plurimillénaire vise à préserver sa santé :

Physique : assouplissement, tonification musculaire, développement de la proprioception, entretien de l'équilibre,

Mentale : prendre conscience de son bavardage mental et s'en extraire, pratique du non jugement,

Emotionnelle : accueil et régulation des émotions.

Autrement dit, c'est une pratique dynamique de pleine conscience dont les effets vont se diffuser progressivement dans le quotidien.

En plus des cours d'**hatha yoga** (pratique corporelle et respiration, accompagné par le son des bols parfois), chaque trimestre sont proposées des séances de :

Yoga nidra : ancêtre de l'hypnose, le yoga nidra permet d'entrer dans un état modifié de conscience afin d'opérer des changements profonds en travaillant de concert avec son subconscient .

Relaxation sonore : La sonothérapie est une approche non médicamenteuse utilisée pour atteindre un état de relaxation profonde tant psychique que corporelle.

L'enseignante du fait de sa formation et de son expérience est en capacité d'accompagner tout public (femmes enceintes, seniors, déficits moteurs ou sensoriels).

le lundi de 18h25 à 19h40

Les habitants bénéficient de 20 % de réduction sur leur carte d'abonnement (10, 20 ou 30 séances) valable 2 ans à compter de la date d'achat. Le règlement peut s'effectuer par chèque ou espèces. La carte peut également être utilisée pour les cours à Reims.



Inscription pour la séance d'essai d'hatha yoga auprès de l'enseignante

Isabelle REDON
(certifiée EFY, De Gasquet, E3S)
Tél. 07 71 89 83 20
ISABELLE.REDON@NEUF.FR
<http://www.isayoga.fr>



1773 €

c'est la somme des dons
récoltés à Roucy !

Un téléthon ludique et généreux !

Lors de chaque Téléthon, des dizaines de bénévoles unissent leurs forces et leur imagination pour organiser une animation de collecte dans le village. Placé cette année sous le thème des « Nouveaux Jeux de Société », le Téléthon de Roucy a séduit de nombreux visiteurs et donateurs, du plus jeune au plus âgé, bien décidés à passer un moment convivial à la Salle des Fêtes du village pour découvrir des jeux inédits mais aussi se restaurer tout au long de la journée.

Le Pictionary a été le fil rouge du jour : un jeu de société dont le but est de faire deviner un mot, une expression ou une idée à son partenaire dans un temps limité, à l'aide d'un dessin. Exécuté sur un grand tableau, il a donné lieu à de beaux fous-rires !.. D'autant plus que pour corser la partie, le dessinateur a parfois été mis dans une situation de handicap : dessiner les yeux bandés ou sans les mains par exemple, tout comme ces milliers de personnes souffrant d'infirmité dont on défendait la cause.



Audrey Bermont, une animatrice à la bonne humeur communicative

Pour la deuxième année consécutive, Audrey, nouvelle arrivée dans notre village, a pris en charge l'animation de la journée Téléthon à Roucy, une implication qui lui tient à cœur puisqu'elle exerce à l'hôpital Sébastopol des fonctions qui la mettent en relation avec des handicapés locomoteurs et neurologiques et qu'elle aime prendre part à la vie associative en général, pour l'échange et le partage.

Par ailleurs, secrétaire d'une association de jeux de société, elle a pensé que faire découvrir des jeux récemment mis sur le marché, presque inédits, ce serait un bon thème pour le Téléthon 2022 à Roucy.

Mission accomplie ! Audrey a réussi son challenge et les visiteurs garderont un souvenir mémorable de cette belle journée placée sous le signe de la générosité.

Les enfants de 2 à 7 ans ont découvert une demi-douzaine de jeux (Karuba junior, Dés dingues, Paku Paku...) et les joueurs de 8 à 108 ans ont été enthousiasmés par la découverte d'une vingtaine de coffrets, tous plus attractifs les uns que les autres, par exemple, Galerapago, un jeu d'ambiance entre amis plein de rebondissements, de diplomatie et de fourberie où vous tenterez de survivre sur une île déserte.



Les visiteurs ont pu admirer les objets proposés à la vente par « l'Atelier du lundi » de Nicole et ses artistes bénévoles : boîtes décoratives, pochons, cartes de vœux, porte-clés et ceux réalisés par les élèves de l'Ecole des Ponceaux et même les tout petits de la Crèche... une jolie façon de participer à la collecte des dons et de faire grimper la cagnotte ! Tout comme la vente d'enveloppes à 2 € toutes gagnantes avec une deuxième chance : celle de participer à la tombola du soir dotée de lots généreux : panier garni, jambon entier, champagne, etc.

